



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 27 AVRIL 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de Ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens ce 27<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2017, à 19h30, sous la présidence du maire, Monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson  
MM Remi Whittom,  
Christian Grenier,  
Alain Delarosbil,  
Frédéric Delarosbil,  
Hébert Huard

Est également présent Monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier.

### 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 20h30 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

### 2017-04 2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

### 2017-04-108 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de document
5. Modification du Règlement 2017-436 sur le refinancement du Règlement d'emprunt 2010-335
6. Contribution de la Ville au Festival du Crabe, édition 2017
7. Contribution de la Ville de Paspébiac au Tournoi de Hockey Loisirs Adulte
8. Contribution de la Ville de Paspébiac au projet trajet ski-bus du REGIM saison 2017
9. Adoption d'avenants au projet Complexe sportif de Paspébiac
10. Proclamation par la Ville de Paspébiac de la semaine nationale de la Santé mentale du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2017
11. Période de questions
12. Levée de la séance

Il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2017-04- 4- DÉPÔT DE DOCUMENT OU DE CORRESPONDANCE

Aucun

2017-04-109 5- MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2017-436 SUR LE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2010-335

**CONSIDÉRANT QU'**une erreur est présente dans le Règlement 2017-436 sur le refinancement du Règlement d'emprunt 2010-335;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** que l'article 3 soit modifié par le retrait de : « ...tel qu'indiqué à l'annexe « 1 »... ».

**Adoption unanime**

2017-04-110 6- CONTRIBUTION DE LA VILLE AU FESTIVAL DU CRABE, ÉDITION 2017

**CONSIDÉRANT QUE** les dirigeants du Festival du Crabe ont transmis le bilan de l'édition de 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** la **résolution 2014-03-45** adoptée par le conseil le 10 mars 2014 stipule que la société Festival du Crabe devra déposer des rapports trimestriels de ses activités et de son bilan financier aux membres du conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à la résolution 2014-03-45, les dirigeants du Festival du Crabe ont déposé leurs prévisions budgétaires pour l'édition 2017;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Madame Gina Samson** que le conseil municipal autorise le service de la trésorerie et des finances à verser la contribution de la Ville d'un montant de dix mille dollars (10 000 \$) pour l'édition 2017, dans le respect de la **résolution 2014-03-45**.

**Adoption unanime**

2017-04-111 7- CONTRIBUTION DE LA VILLE DE PASPÉBIAC AU TOURNOI DE HOCKEY LOISIRS ADULTE

**CONSIDÉRANT** l'entente paraphée par les dirigeants municipaux et les dirigeants du Tournoi Hockey Loisirs Adultes de Paspébiac pour l'édition 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** cette entente paraphée à la suite d'une résolution du conseil municipal établit la contribution municipale à un montant de cinq cent dollars (500\$) à l'occasion de la première édition du Tournoi;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Madame Gina Samson** que le conseil municipal autorise le service de la trésorerie et des finances à

verser un montant de cinq cent dollars ( 500\$) au Tournoi de Loisirs Hockey Adulte de Paspébiac.

**Adoption unanime**

**2017-04-112            8-            CONTRIBUTION DE LA VILLE DE PASPÉBIAC AU  
PROJET TRAJET SKI-BUS DU REGIM SAISON 2017**

**CONSIDÉRANT** la demande conjointe du REGIM et de la station touristique de la Petite rivière Cascapédia (Pin Rouge) en faveur d'un transport pour favoriser l'activité physique auprès des jeunes de la région;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande s'adresse à l'ensemble des villes et municipalités de la MRC de Bonaventure;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** et appuyé par **Madame Gina Samson** que le conseil municipal autorise le service de la Trésorerie et des Finances à verser au Réseau régional de transport de la Gaspésie un montant de six cent cinquante dollars ( 650\$) pour l'édition 2016-2017.

**2017-04-113            9-            ADOPTION D'AVENANTS AU PROJET COMPLEXE  
SPORTIF DE PASPÉBIAC**

**CONSIDÉRANT QUE** certaines modifications ont été apportées au projet du Complexe sportif de Paspébiac;

**CONSIDÉRANT QUE** des avenants doivent être adoptés par le conseil municipal pour assurer leur réalisation;

**CONSIDÉRANT QUE** deux modifications mineures ont été apportées à la demande de la Ville soit un ajout d'une tablette dans la tribune de presse pour un montant de six cent quatre-vingt-dix dollars (690\$) et un crédit de quatre cent trente-sept dollars (437\$) pour une modification des porte papier hygiéniques;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** appuyé par **Madame Gina Samson** que le conseil municipal autorise les deux avenants aux coûts indiqués soit un crédit de quatre cent trente-sept dollars (437\$) et une dépense de six quatre-vingt-dix dollars (690\$).

**Adoption unanime**

**2017-04-114            10-            PROCLAMATION PAR LA VILLE DE PASPÉBIAC DE  
LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE  
DU 1<sup>ER</sup> AU 7 MAI 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** la semaine de la Santé mentale se tiendra du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine vise l'ensemble de la population sur l'ensemble du territoire québécois;

**CONSIDÉRANT QUE** les actions en santé mentale relèvent à la fois d'actions individuelles et collectives;

**CONSIDÉRANT QU'**il est de l'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent la Santé mentale :

- En invitant leur population à consulter les éléments promotionnels de la campagne
- En encourageant les initiatives, les événements et les activités sur leur territoire;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** que le conseil municipal proclame la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2017 la Semaine de la santé mentale sur le territoire de la Ville de Paspébiac et encourage toutes les entreprises, tous les organismes et tous les citoyens à prendre connaissance du *programme des 7 astuces* qui vise à favoriser son bien-être.

**2017-04**                      **11- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2017-04-115**                **12- LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par **Madame Gina Samson** que la séance soit levée. Il est 21h25.

---

Paul-Arthur Blais, maire

---

Paul Langlois, directeur général et greffier